

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 452

présenté par

M. Pancher, M. Benoit, M. de Courson, M. Degallaix, M. Demilly, M. Favennec,
Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Reynier, M. Sauvadet,
M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Philippe Vigier, M. Villain et M. Zumkeller

ARTICLE 9

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 10 par les mots :

« et au développement des filières économiques de la biodiversité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important que l'AFB envoie un signal fort vers les entreprises qui participent à la protection de la biodiversité, et notamment vers les entreprises dites « innovantes ».

L'AFB doit aussi avoir un rôle d'accompagnement des start-up qui se lancent dans ce secteur